

LE DIMANCHE 7 AVRIL 2024

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie tenue le dimanche sept (7) avril deux mille vingt-quatre (2024) au Complexe Laviolette situé au 2203, boulevard des Forges à Trois-Rivières à compter de 11h00.

Le quorum étant constaté, la rencontre débute officiellement à 11h00.

1. EXPLICATION DU DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Madame Émilie Bolduc, agissant à titre d'animatrice de la rencontre, fait une courte présentation sur le déroulement de la journée notamment pour l'explication du jeu-questionnaire, l'utilisation du microphone et pour demander un droit de parole.

2. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT, MONSIEUR MARTIN MARCOUILLER

Monsieur Martin Marcouiller souhaite la bienvenue à tous les participants présents à l'assemblée et les remercie d'assister à notre rencontre en si grand nombre. Il souligne la présence de madame Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente générale de l'Union, de monsieur Martin Caron, président général ainsi que monsieur Yves Perron, député fédéral et madame Kim Rémillard (CIUSSS).

Soixante-treize (73) personnes assistent à l'assemblée, dont 31 délégué(e)s, 26 producteurs(trices)/conjoint(e)s, 9 permanent(e)s ainsi que 7 invités, dont madame Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente générale de l'Union et monsieur Pierre-Olivier Zappa, comme conférencier.

3. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Sylvain Samuel procède à la lecture de l'avis de convocation. Sur une proposition de madame Mélissa Bordeleau, appuyée par monsieur Sébastien Douville et unanimement résolue, il est convenu d'adopter l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle 2024.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Marcouiller procède à la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Madame Hélène Champagne, appuyée de monsieur Mathias Grogg, propose l'adoption du projet d'ordre du jour et c'est unanime.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MARS 2023 

Monsieur Martin Marcouiller demande à monsieur Sylvain Samuel de procéder à une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2023.

Sur une proposition de madame Hélène Champagne, appuyée par madame Andréanne Dupont et unanimement résolue, il est convenu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

En suivi du procès-verbal, monsieur Martin Marcouiller fait état de l'excellent travail des ambassadeurs des syndicats locaux en lien avec l'accueil des nouveaux producteurs faisant en sorte que la Mauricie est bonne première au Québec en vertu d'un taux d'adhésion avoisinant 95%.

6. RÉSUMÉ DES RÈGLES SUR LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES 

Monsieur Sylvain Samuel fait une lecture du résumé des règles de procédure en précisant que les règles complètes sont disponibles au besoin. La version complète est disponible en téléchargeant les documents de l'AGA.

Après lecture, sur une proposition de monsieur William Gélinas, appuyée par madame Florence Lefebvre St-Arnaud, il est unanimement convenu de s'y conformer.

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 – PARTIE 1

La présentation du rapport annuel revient encore cette année sous la forme de capsules vidéo par les responsables des différents services. On assiste à la présentation de la première partie.

8. ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS DE LA FUPAM ET DU SCF CONSEILS MAURICIE INC. AU 31 DÉCEMBRE 2023 

Monsieur Martin Marcouiller invite le directeur régional ainsi que monsieur Patrick Samson, directeur du Cabinet, à présenter les informations financières cumulées.

Les informations financières cumulées FUPAM et SCF démontrent des revenus de 3 523 206 \$ contre des dépenses d'exploitation de 3 599 787 \$ occasionnant un déficit avant impôts de 76 581 \$ auquel on ajoute la récupération des impôts exigibles de 6 626 \$ pour un déficit net de 69 955 \$. Les actifs nets se chiffrent 1 775 290 \$ au 31 décembre 2023.

Les explications sur les principaux écarts entre 2023 et 2022 sont présentées à la satisfaction des délégué(e)s et producteurs et productrices agricoles.

Après présentation, sur une proposition de monsieur Raphaël Grenier-Damphousse, appuyée par monsieur Mathias Grogg et unanimement résolue, il est convenu d'accepter les informations financières cumulées FUPAM et SCF Mauricie Inc. au 31 décembre 2023.

9. NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

Monsieur Martin Marcouiller rappelle qu'une offre de service provenant de RCGT a été acceptée pour les années se terminant au 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

Sur une proposition de monsieur Guy Boivin, appuyée par monsieur France St-Amand, il est unanimement convenu de nommer le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton comme comptable externe pour l'année 2024 avec des mandats de mission de compilation pour la Fédération de l'UPA de la Mauricie et pour SCF Conseils Mauricie Inc.

10. RAPPORT DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Monsieur Sylvain Samuel est nommé président d'élection et madame Dany Cyrenne, secrétaire, sur proposition de madame Florence Lefebvre St-Arnaud, appuyée par madame Hélène Champagne.

En tant que secrétaire de la Commission électorale, monsieur Sylvain Samuel fait rapport à l'assemblée. Il indique d'abord que madame Hélène Champagne et messieurs Éric Bouchard et Sylvain Samuel, agissant comme secrétaire, étaient les membres de la Commission et que messieurs Jean Damphousse et Steve Beaudry en étaient les substituts.

Monsieur Samuel procède à l'explication du fonctionnement et à la lecture du rapport. Il indique que les candidatures aux postes de président et vice-président devaient être reçues à la Commission quinze (15) jours ouvrables avant l'assemblée générale annuelle soit au plus tard le mercredi 13 mars 2024 à 16 h.

Lors de la consultation par courriel de la Commission le 15 février 2024, les commissaires ont constaté qu'un seul bulletin a été déposé pour le poste de président, soit celui de monsieur Martin Marcouiller. Après vérification, sa candidature a été considérée comme éligible. Pour le poste de vice-président, un seul bulletin a également été déposé par madame Marie-Christine Brière. Après vérification, sa candidature est considérée comme éligible.

Sur proposition de madame Mélissa Bordeleau, appuyée par monsieur Yves Lamy, il est unanimement résolu d'adopter ce rapport.

Monsieur Samuel demande à monsieur Martin Marcouiller s'il accepte le poste de président de la Fédération. Monsieur Marcouiller l'acceptant, monsieur Samuel le déclare élu.

Madame Marie-Christine Brière étant absente, le président d'élection fait lecture d'un courriel reçu de madame Brière spécifiant son acceptation au poste de vice-présidente. Madame Brière est déclarée élue.

Monsieur Louis-Philippe Toupin propose la fermeture de la période d'élection et il est appuyé par monsieur William Gélinas.

11. DISCOURS DES ÉLUS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Monsieur Martin Marcouiller remercie chaleureusement tous les producteurs et productrices qui ont appuyé sa candidature pour la réalisation d'un deuxième mandat à la présidence de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Il se dit fier d'être le représentant pour la défense des dossiers et des intérêts des agriculteurs et agricultrices de la Mauricie. Il souligne la belle solidarité des gens impliqués dans la marche de mobilisation du 25 mars pour la protection du territoire agricole (TES Canada) et du principe « Zéro perte nette » adopté par l'Union. Il revient sur la grande marche du 6 décembre en lien avec l'Opération Inflation et la réalisation du sondage où beaucoup de producteurs et productrices ont collaboré à sa réussite permettant de connaître la réalité des entreprises agricoles du Québec.

Il adresse ses remerciements aux administrateurs du conseil d'administration et notamment aux nouveaux administrateurs qui ont décidé de s'impliquer pour faire avancer la cause agricole en Mauricie. Un merci spécial à messieurs Jean-Félix Morin Nolet et Benoît Magny pour leur implication syndicale de longue date. Il souligne la belle complicité des élus siégeant au conseil exécutif. Une belle et bonne équipe qui démontre un grand dynamisme au traitement des dossiers. Merci à tous les employés qui sont dévoués à la cause agricole.

L'année 2024 représente une année de défis dans la considération de la situation actuelle où se trouve le monde agricole. Beaucoup de dossiers sont et seront à travailler et la mobilisation des producteurs et productrices sera nécessaire pour espérer des gains significatifs afin de préserver le développement de l'agriculture en Mauricie et ailleurs au Québec.

Madame Marie-Christine Brière, via une présentation vidéo, adresse également ses remerciements aux personnes pour la confiance témoignée pour son second mandat à la

vice-présidence. Elle se dit déçue de ne pas assister à cette importante assemblée et démontre son engagement et sa collaboration à la défense des dossiers agricoles.

12. RÉTROSPECTIVE MÉDIATIQUE 2023 DE L'UNION

Pour une première fois, la rétrospective médiatique 2023 de l'Union est présentée faisant état des nombreuses interventions des dirigeants sur les différents dossiers chauds. En sus de la présentation, une mention de félicitations est adressée à madame Florence Lefebvre St-Arnaud pour sa prestation à TLMEP sur la situation de l'agriculture.

Après la présentation, monsieur Martin Marcouiller constate que l'Union est très active pour défendre les intérêts des producteurs et productrices agricoles et cela confirme la position de leader de l'UPA pour le secteur agricole.

13. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA CONFÉDÉRATION, MADAME STÉPHANIE LEVASSEUR, 2^E VICE-PRÉSIDENTE GÉNÉRALE DE L'UNION

Monsieur Martin Marcouiller invite madame Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente générale, à s'adresser à l'assemblée.

Madame Levasseur salue monsieur Martin Marcouiller, président régional. Elle se dit très heureuse de participer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Sa présentation sera axée sur les actuels dossiers chauds de l'Union.

Madame Levasseur débute en faisant un survol des gains obtenus par l'Union. Elle fait référence à des dossiers tels l'abandon du Projet de loi sur les agronomes, la reconduction du Programme services conseils du MAPAQ, même si son contenu est quelque peu décevant, et la modification de la Loi sur les producteurs agricoles permettant la mise en place d'un nouveau mode de financement de l'Union.

Au niveau des enjeux, les nombreuses consultations par le Gouvernement du Québec sur le Règlement sur les entreprises agricoles (REA), le renouvellement des programmes agricoles, les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), le renouvellement de la Politique alimentaire du Québec, la poursuite de l'opération Agriculture sous pression, le contenu du budget agricole lors du dernier budget provincial qui représente moins de 1% du budget total et la réalité actuelle de l'agriculture provoquant bon nombre de manifestations régionales.

Concernant les demandes de l'Union, elle cite le Bouclier financier qui contient une demande d'un budget de 100 M\$ par année pour une période de trois ans afin d'aider les entreprises agricoles du Québec à faire face à la hausse vertigineuse des taux d'intérêt.

Au niveau de l'agroenvironnement, elle mentionne la Politique de l'agriculture durable (PAD) tout en faisant référence au 3^e Projet de loi omnibus qui pourrait contenir des mesures inquiétantes pour le secteur agricole et le fait que l'Union demeure toujours en attente de la réforme du REA.

Pour terminer, madame Levasseur souligne le 100^e anniversaire de l'Union des producteurs agricoles où 2024 sera une grande année de festivités. L'Union est plus pertinente que jamais et il est espéré des gains notables pour le prochain congrès général dit-elle en conclusion.

Madame Levasseur est invitée à répondre à des questions de la salle.

Quelques questions sont adressées à madame Levasseur notamment sur la consultation sur la LPTAA. Elle mentionne que le mémoire déposé par l'Union contenait trois volets : la Relève, les activités agricoles et la protection des terres et que ces trois volets couvraient l'ensemble des inquiétudes soulevées par l'Union. Une seconde question fait référence au fardeau administratif qui est de plus en plus difficile pour les entreprises. Madame Levasseur fait la remarque que le gouvernement démontre une volonté de s'attaquer à ce problème, mais, qu'à ce jour, on est toujours en attente de résultats concrets.

Monsieur Martin Marcouiller remercie madame Stéphanie Levasseur pour son allocution et sa présence à notre AGA.

14. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 – PARTIE 2

Après la présentation de la deuxième partie du rapport d'activités 2023, sur une proposition de monsieur Mathias Grogg, appuyée par monsieur Denis Gauthier et unanimement résolue, il est convenu d'adopter le rapport des activités 2023.

15. CONFÉRENCE DE MONSIEUR PIERRE-OLIVIER ZAPPA

Madame Émilie Bolduc présente monsieur Pierre-Olivier Zappa, chef d'antenne au TVA 22 H et animateur à LCN. Monsieur Zappa se dit très heureux d'être en Mauricie et de participer à l'assemblée générale annuelle de la fédération. Il mentionne avoir grandi dans une salle de nouvelle où son père était caméraman à l'époque. Très tôt, il a démontré une passion pour le journalisme. Il se faisait un devoir de trouver des repères et de les transmettre à ses collègues. De grands défis animent le monde d'aujourd'hui et de demain notamment au niveau de la main-d'œuvre qui provoquera une transformation sociale au niveau des entreprises, tous secteurs confondus.

Au niveau agricole, après la pandémie, l'agriculture s'est transformée. Le développement des marchés de proximité et la vision de la population envers les agriculteurs et agricultrices sont deux volets, dit-il, qui ont amené de petits changements individuels et qui ont provoqué des changements collectifs.

Au niveau économique, monsieur Zappa fait le lien entre inflation et les taux d'intérêt et plus spécifiquement entre le taux directeur et le phénomène de récession. Actuellement, on est davantage dans une perspective de ralentissement économique et non d'une récession. Il y a cependant des prédictions qui ont été trompeuses. Il cite l'inflation et les bas taux d'intérêt sur une longue période comme l'a mentionné le président de la Banque du Canada. La réalité n'a aucunement donné raison au président avec la flambée des taux d'intérêt pour contenir une inflation élevée. Il cite également un marché immobilier à la baisse, ce qui ne fut aucunement le cas notamment pendant la pandémie où le prix des maisons a explosé. Ce qui fausse les prévisions, c'est l'arrivée massive de nouveaux immigrants.

Il mentionne quelques grands défis auxquels l'humanité devra faire face. En 2050, il y aura 10 G d'humains sur la terre. Il faudra nourrir cette population en tenant compte des tensions mondiales qui pourraient affecter le commerce international.

La décarbonation de la planète est un autre défi d'importance. Le secteur agricole, à lui seul, provoque 23% des émissions de GES. Des alternatives devront être mises en place afin de diminuer ce pourcentage telles l'électrification de la machinerie agricole et l'automatisation et la robotisation des équipements.

La main-d'œuvre est également à considérer. Il est prévu que la main-d'œuvre disponible versus les postes à combler soit déficiente jusqu'en 2030 et qu'un rééquilibrage ne soit pas envisageable avant 2040.

La production agricole en fonction des changements climatiques sera à prendre en considération. Des événements climatiques extrêmes seront de plus en plus fréquents et les producteurs et productrices devront s'adapter à la nouvelle réalité climatique. Pluie abondante, inondation, chaleur extrême, période de sécheresse, gel hâtif ne sont que quelques éléments qui feront partie de la nouvelle réalité agricole.

Un autre défi est la difficulté énergétique. On tend de plus en plus vers l'électrification des transports et des procédés. Il faudra le faire avec une énergie propre tout en assurant un captage maximal de CO2.

Pour terminer, monsieur Zappa parle de l'intelligence artificielle (IA) et des nombreuses possibilités qu'elle offre dans tous les secteurs, agriculture comprise. Les compagnies investissent de plus en plus sur le développement d'équipements pouvant fonctionner

sans opérateur. Il se dit curieux de savoir où l'intelligence artificielle se situera dans 5 ou 10 ans.

Monsieur Zappa est invité à répondre à des questions de la salle.

Il est justement question de l'arrivée de l'intelligence artificielle au sein des entreprises. Monsieur Zappa répond qu'avec la pénurie de main-d'œuvre anticipée jusqu'en 2030 et un rééquilibrage espéré vers 2040, les entreprises n'auront d'autres choix que de réfléchir à l'IA pour assurer la poursuite des opérations et le développement de leur entreprise.

Sur une question au niveau de la protection des renseignements personnels dans l'utilisation de l'IA, monsieur Zappa croit que les gouvernements n'auront d'autres choix que de légiférer pour assurer cette protection et éviter la divulgation des renseignements personnels à mauvais escient.

En lien avec la lourdeur administrative, une productrice mentionne pourquoi ne pas recourir à l'IA pour contrer cette problématique ?

Comme dernière question, il est mentionné du meilleur véhicule à utiliser pour que le monde agricole se fasse entendre auprès des gouvernements. Monsieur Zappa répond que les producteurs et productrices agricoles ont la cote auprès de la population en général et que tous gestes posés attirent inévitablement l'attention des médias, car ce genre de nouvelles provoque une cote intéressante pour les différents bulletins de nouvelles.

Monsieur Martin Marcouiller remercie monsieur Pierre-Olivier Zappa pour sa conférence très intéressante et du temps accordé à échanger avec l'auditoire et les réponses fournies aux questions.

16. TIRAGE DES PRIX DE PARTICIPATION

Pour le tirage des prix de présence, on mentionne qu'une personne ne peut gagner qu'un seul prix.

- **Tirage de deux certificats cadeaux offerts par le Réseau Agriconseils Mauricie (250\$ chacun)**, dont un prix réservé à la Relève: Monsieur Martin Marcouiller est invité à faire le tirage de deux certificats-cadeaux de 250\$ chacun en services-conseils d'un professionnel accrédité par le Réseau parmi les producteurs(trices) présents. Les gagnants sont messieurs Raphaël Grenier-Damphousse (Relève) et Alain Gélinas.

- **Tirage de deux certificats cadeaux en services-conseils de la Fédération de l'UPA de la Mauricie ou du SCF Conseils Mauricie Inc. (250\$ chacun),** dont un prix réservé à la Relève: Monsieur Martin Marcouiller est invité à faire le tirage de deux certificats-cadeaux en services-conseils de la fédération régionale ou du SCF Conseils Mauricie Inc. d'une valeur de 250\$ chacun parmi les producteurs(trices) présents. Les gagnants sont monsieur Mathias Grogg (Relève) et monsieur Nicolas Baril.

17. MOT DE LA FIN

Monsieur Martin Marcouiller remercie tou(te)s les participants(es) pour s'être déplacé(e)s à notre assemblée générale annuelle et constate la belle prospérité de notre organisation. Il se dit conscient que de belles choses se font en Mauricie. Il termine en mentionnant le début des activités régionales soulignant le 100^e de l'Union le 4 juillet 2024 lors de l'ouverture de l'Expo de Trois-Rivières.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Hélène Champagne propose la levée de l'assemblée à 15h10. Madame Mélissa Bordeleau appuie cette proposition et c'est unanime.

Martin Marcouiller, président

Sylvain Samuel, secrétaire